

Monsieur LABORIE André.
N° 2 rue de la forge
31650 Saint Orens.
« Courrier transfert »
Tél : 06-50-51-75-39
Mail : laboriandr@yahoo.fr

Le 8 septembre 2014

PS : « Suite à une expulsion irrégulière par voie de fait de notre propriété, de notre domicile en date du 27 mars 2008 » ***Et dans l'attente de l'expulsion des occupants, le transfert du courrier est effectué au CCAS : 2 rue du Chasselas 31650 Saint Orens : article 51 de la loi N°2007 du 5 mars 2007 décret N°2007 et 2007-1124 du 20 juillet 2007 relatifs à la domiciliation des personnes sans domicile stable.***

Monsieur, Madame le Président.
T.G.I de Toulouse.
2 allées Jules Guesdes.
31000 Toulouse

Objet : Représentation par avocat au titre de l'aide juridictionnelle.

- **Références BAJ :** En sa décision du 21 août 2014 N° 16778 ordonnant l'aide juridictionnelle totale.

Dossier : LABORIE / REVENU – HACOUT : ***Demande d'expulsion pour voie de fait établie de ces derniers.***

FAX : 05-61-33-72-41 / FAX : 05-61-33-70-76

Monsieur, Madame,

Je porte à votre connaissance que je ne pourrais être présent à l'audience du 9 septembre 2014 devant votre juridiction mais je serai représenté par un avocat au titre de l'aide juridictionnelle totale et aux déréférences ci-dessus, nommé par Monsieur le Bâtonnier sur le fondement de l'article 76 à 79 du ***Décret n° 91-1266 du 19 décembre 1991 portant application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique.***

- Veuillez trouver ci-joint ma saisine de Monsieur le Bâtonnier en date du 28 août 2014

Veuillez trouver ci-joint ma dernière plainte du 4 septembre 2014 à l'encontre de Monsieur TEULE ; Monsieur REVENU et Madame HACOUT ou leur avocat s'est venté d'avoir influencé Monsieur le Procureur de la République de Toulouse pour que ce dernier classe sans suite les plaintes de Monsieur LABORIE André. « ***soit un trafic d'influence caractérisé*** ».

Je tenais à vous en informer de ces faits reconnus et réprimés de peines criminelles contre les auteurs.

- ***Ce à fin que votre juridiction ne subisse à nouveau de tels faits.***

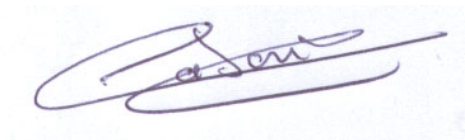
Je vous prie de m'aviser de toutes difficultés que vous pourriez rencontrer à la dite audience du 9 septembre 2014.

Je reste l'attente que soit fait droit aux demandes de l'assignation introductive, « ***d'ordre public*** » dont les pièces vous ont été produites.

- ***J'en informe de ce courrier Monsieur le Bâtonnier.***

Je vous prie de croire Monsieur Madame le Président à l'expression de mes salutations distinguées.

Monsieur LABORIE André



Pièces complémentaires :

- Saisine de Monsieur le Bâtonnier en date du 28 août 2014.
- Plainte du 4 septembre 2014 contre TELE ; REVENU ; HACOUT

Monsieur LABORIE André.
N° 2 rue de la forge
31650 Saint Orens.
« Courrier transfert »
Tél : 06-50-51-75-39
Mail : laboriandr@yahoo.fr

Le 8 septembre 2014

PS : « Suite à une expulsion irrégulière par voie de fait de notre propriété, de notre domicile en date du 27 mars 2008 » **Et dans l'attente de l'expulsion des occupants, le transfert du courrier est effectué au CCAS : 2 rue du Chasselas 31650 Saint Orens : article 51 de la loi N°2007 du 5 mars 2007 décret N°2007 et 2007-1124 du 20 juillet 2007 relatifs à la domiciliation des personnes sans domicile stable.**

Monsieur Fabrice VETU.
Vice Procureur de la République
T.G.I de Toulouse.
2 allées Jules Guesdes.
31000 Toulouse

Objet : Représentation par avocat au titre de l'aide juridictionnelle.

- **Références BAJ :** En sa décision du 21 août 2014 N° 16778 ordonnant l'aide juridictionnelle totale.

Dossier : LABORIE / REVENU – HACOUT : *Demande d'expulsion pour voie de fait établie de ces derniers.*

FAX : 05-61-33-72-41 / FAX : 05-61-33-70-76

Monsieur le Procureur,

Je porte à votre connaissance que je ne pourrais être présent à l'audience du 9 septembre 2014 devant votre juridiction mais je serai représenté par un avocat au titre de l'aide juridictionnelle totale et aux déréférences ci-dessus, nommé par Monsieur le Bâtonnier sur le fondement de l'article 76 à 79 du **Décret n° 91-1266 du 19 décembre 1991 portant application de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique.**

- Veuillez trouver ci-joint ma saisine de Monsieur le Bâtonnier en date du 28 août 2014

Veuillez trouver ci-joint ma dernière plainte du 4 septembre 2014 à l'encontre de Monsieur TEULE ; Monsieur REVENU et Madame HACOUT ou leur avocat s'est venté d'avoir

influencé Monsieur le Procureur de la République de Toulouse pour que ce dernier classe sans suite les plainte de Monsieur LABORIE André. « ***soit un trafic d'influence caractérisé*** ». Je tenais à vous en informer de ces faits reconnus et réprimés de peines criminelles contre les auteurs.

- ***Ce à fin que votre juridiction ne subisse à nouveau de tels faits.***

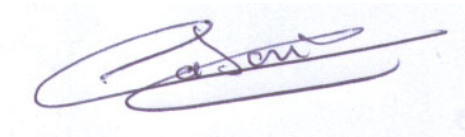
Je vous prie de m'aviser de toutes difficultés que vous pourriez rencontrer à la dite audience du 9 septembre 2014.

Je reste l'attente que soit fait droit aux demandes de l'assignation introductive, « ***d'ordre public*** » dont les pièces vous ont été produites.

- ***J'en informe de ce courrier Monsieur le Bâtonnier.***

Je vous prie de croire Monsieur le Procureur à l'expression de mes salutations distinguées.

Monsieur LABORIE André



Pièces complémentaires :

- Saisine de Monsieur le Bâtonnier en date du 28 août 2014.
- Plainte du 4 septembre 2014 contre TELE ; REVENU ; HACOUT